



Compte rendu (CR) du

## **CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT**

### **de la Mention de Master Arts, Lettres et Civilisations (ALC)**

Réuni le mardi 28 mai 2019 de 9H30 à 12H30

**Membres présents :** Jean-Paul Angot, Mathilde Bourget-Devise, Martine Carpentier, Isabelle Cogitore, Brigitte Combe, Eve Gauthier, Delphine Gleizes, Isabelle Krzywkowski, Elisa Lemeu, Stéphane Macé

**Membres excusés :** Florent Gaudez, Francis Goyet, Martine Jullian, Fanny Masset, Elodie Nicoleau

#### **Ordre du jour**

- rappel des objectifs et missions du conseil
- élection du ou de la président-e
- votes sur les statuts et l'organisation
- présentation du bilan de la mention et discussion (analyse / stratégie)
- questions diverses

#### **1) Rappel des objectifs et missions du conseil**

Après un tour de table de présentation, rappel est fait des objectifs et des missions du Conseil de perfectionnement (CDP) à partir du document fourni par l'UGA et envoyé à tous les membres (cf. annexe). Il est souligné que le CDP est par ailleurs un cadre permettant d'accroître la communication entre les quatre parcours.

#### **Des précisions sont demandées sur le rôle des personnalités extérieures.**

- points de vue complémentaires sur la formation et sur la situation des différents domaines professionnels. L'information est utile dans les deux sens : rejoint la réflexion en cours du côté des professionnels sur le lien avec l'université.
- il s'agit aussi d'aider les formateurs à identifier des compétences ; à trouver et définir des stages.
- les domaines professionnels connaissent des évolutions rapides : les personnalités extérieures permettent des ajustements. C'est par exemple le cas pour les métiers de la communication, qui sont de plus en plus spécialisés.

#### **2) Election**

Présidence : Isabelle Krzywkowski, DETU de la mention, se porte candidate. Elle est élue à l'unanimité.

Il est rappelé que les étudiants présents ne sont pas au sens strict « représentants » des étudiants puisque, faute de temps, ils n'ont pu être élus mais se sont portés volontaires pour ce premier conseil. Des élections seront organisées au premier semestre de l'année 2019-2020.

### 3) Votes sur les statuts et l'organisation

Les statuts provisoires approuvés par le Conseil de l'UFR LLASIC sont examinés par les membres du CDP avec les propositions de révision suivantes pour ce qui concerne la composition du CDP :

- ajouter le/la responsable de la licence
- ajouter un représentant des « *alumni* »
- passer de 4 à 6 membres extérieurs de manière à ouvrir le spectre. Rappel des types de métiers identifiés pour la mention (si possible l'un d'entre eux au moins avec dimension internationale) :

Médiation et actions culturelles : chantier majeur

Administration culturelle (salles de spectacle, festivals) / Communication / Production culturelle : spécificité des fonctions de plus en plus précises dans les institutions culturelles

Métiers du patrimoine

Métiers du livre et de l'édition

Métiers rédactionnels : journalisme culturel / Traduction littéraire / Ateliers d'écriture / Communication ; infographie

#### **STRUCTURE REVISEE (à soumettre au CUFR) :**

| <b>Représentants des personnels interne à l'UGA</b>                                 |   |
|---|---|
| (NB : les noms sont donnés à titre indicatif, c'est la fonction qui est considérée) |   |
| <i>Nom prénom</i>   | <i>Qualité / fonction exercée</i>   |
| Isabelle Krzywkowski  | DETU Master ALC   |
| Isabelle Cogitore   | Resp. parcours SDA  |
| Brigitte Combe  | Resp. parcours DiC  |
| Florent Gaudez  | Resp. parcours CISA   |
| Delphine Gleizes  | Resp. parcours LCC  |
| Stéphane Macé   | Direction du Dpt Lettres (ou son adjoint-e)   |
| Francis Goyet   | Direction du laboratoire (ou son adjoint-e)   |
|   | DETU Licence (ou son adjoint-e)   |
| Elodie Nicoleau   | Resp. Scolarité Master (ou son adjoint-e)   |
| <b>Représentants du monde socio-professionnel</b>                                   |   |
| <i>Nom prénom</i>   | <i>Qualité / fonction exercée</i>   |
| Benoît Thibergien   | Direction artistique et générale du Centre International des Musiques Nomades (festival Détours de Babel) |
| Martine Jullian   | Elue Patrimoine Ville de Grenoble   |
| Martine Carpentier  | Directrice du Centre des Arts du récit  |
| Jean-Paul Angot   | Directeur MC2   |
|   | [Métiers du livre et de l'édition]  |
|   | [Métiers rédactionnels]   |
| <b>Représentants des étudiant-e-s</b>   |   |
| <i>Nom prénom</i>   | <i>Qualité / fonction exercée</i>   |
|   | M1 ou M2 SDA  |
|   | M1 ou M2 DiC  |
|   | M1 ou M2 CISA   |
|   | M1 ou M2 LCC  |
|   | Représentant des <i>alumni</i>  |

#### 4) Présentation du bilan de la mention et discussion (analyse / stratégie)

L'ensemble du bilan (avant révision par le conseil d'UFR et la Commission Formation du Conseil académique) a été transmis aux membres du CDP. Discussion à partir de certaines annexes, notamment : compétences ; effectifs ; réussite ; devenir [Analyse des données].

*Titres entre crochets : correspondance avec le modèle de CR proposé par l'UGA (cf. Annexe).*

##### • [Evolution des professions] Discussion sur les parcours professionnels de la culture

- il est attendu de plus en plus de mobilité. De manière paradoxale, on demande de plus en plus de spécialisation, mais aussi une capacité d'adaptation grandissante et la réalisation de tâches variées (image du couteau suisse)
- il faut distinguer administration/production culturelles de l'action culturelle
- nécessité d'intégrer une participation, voire une pratique dans les métiers de la culture (engagement, rapport direct à la création pour en comprendre les mécanismes et les besoins, et non se limiter à une approche par l'évaluation et la « critérisation »)

##### • [Analyse des actions] Discussion sur les stages

- Nécessité d'harmoniser les stages (la convention ne suffit pas) + à fournir : liste des stages (cf. pstages)
- Les étudiants remarquent que les stages sont courts (en dehors de DiC), mais sont l'occasion de rencontrer de nouveaux lieux. Aident à inventer sa place plutôt que (ou en plus de) répondre à des attentes figées. Ils se demandent cependant si les stages n'arrivent pas trop tôt. Ils posent aussi la question de la rémunération (alors que beaucoup d'entre eux travaillent en parallèle). Ils insistent sur la nécessité de défendre l'approche par la recherche et la littérature dans le monde professionnel de l'art, car elle est différente des fonctions qui nécessitent une maîtrise d'outils, une technicité. Il y a donc en tant que tel quelque chose à apporter de la part des étudiants, y compris pour faire réfléchir sur la fonction de l'université. Il est nécessaire de réfléchir sur l'articulation entre métier et spécialité : allers-retours constants entre posture professionnelle et recherche. Pour ce faire ils proposent aussi la création d'une association étudiante pour le master, dont l'un des objectifs sera de mieux penser les enjeux de la formation et son rapport à la professionnalisation.
- Insister (aussi auprès des professionnels) sur le fait que les stages ne doivent pas proposer qu'un apprentissage technique. Il faut aussi offrir un cadre où apporter des idées, où montrer sa capacité à s'emparer de quelque chose et à être autonome. La professionnalisation a changé de perspective : on attend une plus grande autonomie, un investissement plus spéculatif.
- Les débouchés académiques dans la recherche étant de plus en plus réduits, il est d'autant plus important que les étudiants disposent d'une connaissance d'autres activités professionnelles.

##### • [Analyse des données] Examen des effectifs

Stabilité mais augmentation et ouverture par rapport à ancienne maquette : réussite de la reconfiguration (importante) du master Lettres. DiC accepte un nombre plus limité : note que les dossiers de candidature sont meilleurs, que des stratégies différentes se dessinent.

##### • [Objectifs de la formation et programme pédagogique] Examen des compétences

Le CDP préconise d'améliorer l'ouverture au projet (au « faire ») et de développer les capacités créatives (ce que permet aussi le regard de la recherche).

### • [Objectifs de la formation et programme pédagogique] Examen des parcours

Il est demandé si les formations ne sont pas concurrentes. Elles ont bien sûr des terrains communs, mais des profils d'étudiants assez différents qui ne vont pas vers les mêmes métiers (cf. Bilan HCERES 3.4. : « Les extractions de Pstage font apparaître des lignes de force en accord avec la couleur des parcours : là encore, ce n'est pas étanche (on retrouve la plupart de ces métiers dans l'ensemble des parcours), mais les étudiants de CISA privilégient la presse, les associations éducatives ou d'insertion, la médiation artistique et culturelle, ceux de LCC plutôt les métiers de l'enseignement et du livre. Le choix des stages recherche se retrouve dans les trois parcours et les métiers liés au numérique sont un débouché envisagé par les étudiants de CISA et de LCC (ces derniers plutôt du côté de l'édition de textes) ». Pour DiC, le premier est un stage d'observation au sein de la régie d'une salle de spectacle, les deux autres s'effectuent en communication, médiation, relations publiques, logistique, production ou administration dans des structures culturelles (compagnies, salles de spectacle, services culturels de collectivités, associations, festivals, etc.). »)

### • [Objectifs de la formation et programme pédagogique] Discussion sur l'offre de formation

- La pratique critique est importante, tant lecture qu'écriture critiques. Il faut amener les étudiants à se sentir légitimes à critiquer (apport essentiel de la formation à et par la recherche). La méthode critique doit être transversale (pas seulement créative, car nécessite à la fois la maîtrise de l'objet et la maîtrise de l'écrit).

Le CDP propose que la note de lecture critique (d'un spectacle, d'un article) soit développée dans les séminaires (par exemple : « Ecrire pour la culture » : journal de bord, etc.).

- Il faut aussi développer l'oral (la pratique des séminaires, plutôt que des cours magistraux, y contribue).

Il est décidé d'avancer la date du prochain CDP. La semaine du 13 au 17 janvier est privilégiée (sauf le lundi) : sous réserve : **Jeudi 16 janvier matin** (mais un « doodle » sera proposé).

### Courriel des membres du CDP

|                      |   |
|----------------------|---|
| Jean-Paul Angot      | <jean-paul.angot@mc2grenoble.fr>              |
| Martine Carpentier   | <martinecarpentier@artsdurecit.com> ,         |
| Isabelle Cogitore    | <isabelle.cogitore@univ-grenoble-alpes.fr>    |
| Brigitte Combe       | <brigitte.combe@univ-grenoble-alpes.fr>       |
| Florent Gaudez       | <florent.gaudez@univ-grenoble-alpes.fr>       |
| Delphine Gleizes     | <delphine.gleizes@univ-grenoble-alpes.fr>     |
| Francis Goyet        | <francis.goyet@univ-grenoble-alpes.fr>        |
| Martine Jullian      | <martine.jullian@grenoble.fr> ,               |
| Isabelle Krzywkowski | <isabelle.krzywkowski@univ-grenoble-alpes.fr> |
| Stéphane Macé        | <stephane.mace@univ-grenoble-alpes.fr>        |
| Fanny Masset         | <fanny.masset@univ-grenoble-alpes.fr>         |
| Elodie Nicoleau      | <elodie.nicoleau@univ-grenoble-alpes.fr>      |
| Benoit Thibergien    | <benoit.t@detoursdebabel.fr>                  |

### Représentants des étudiants (2018-2019)

|                         |  |
|-------------------------|--|
| Mathilde Bourget-Devisé | <mathilde.bourget-devisé@etu.univ-grenoble-alpes.fr> |
| Eve Gauthier            | <eve.gauthier@live.fr>                               |
| Elisa Lemeux            | <elisa.lemeux@hotmail.fr>                            |

## ANNEXE



### **Eléments d'aide à mise en place d'un CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT**

Document rédigé par la Direction des moyens et de l'appui au pilotage de la DGD formation Vie Universitaire.

**Rappel réglementaire : Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master**

---

#### **Objectifs et missions**

Le conseil de perfectionnement contribue au processus d'amélioration continue de la formation.

Il a pour mission :

1 - D'analyser et de faire des préconisations d'amélioration sur les aspects stratégiques de la formation :

- Analyse et impact de l'évolution du contexte réglementaire, ancrage territorial, etc. ;
- Analyse et impact de l'évolution de la profession (écoute des représentants du monde socio-professionnel pour identifier les attentes en termes de compétences) ;
- Veiller à la prise en compte des axes stratégiques de l'établissement en matière de politique formation.

2 - D'analyser et de faire des préconisations d'amélioration sur les aspects pédagogiques de la formation :

- Veiller à l'existence d'un socle de compétences commun à tous les parcours-types d'une même mention et de passerelles en application de l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Veiller à ce que la répartition des crédits ECTS au sein de chaque parcours-type de formation soit en accord avec les objectifs de la formation ;
- Analyser les données relatives au recrutement des étudiants, à leur réussite, aux résultats des enquêtes d'évaluation des formations, des enseignements et des conditions d'études par les usagers (dans le respect des règles de confidentialité de l'établissement et de la composante) et aux résultats des enquêtes sur le devenir des usagers (poursuites d'études et insertion professionnelle) ;

- Assister l'équipe pédagogique dans l'évaluation des contenus et des modalités de formation au regard des objectifs attendus en termes de connaissances, de compétences et d'aptitudes ;
- Proposer des évolutions des contenus, des modalités pédagogiques, des dispositifs d'aide à la réussite et des modalités d'évaluation des connaissances sur la base de ces analyses ;
- Assister l'équipe pédagogique dans la définition de la politique de stages et autres éléments de professionnalisation ;
- Faire des propositions sur la place de la recherche et de l'international ;
- Contribuer à l'établissement des référentiels de compétences, des fiches RNCP et des annexes descriptives aux diplômes.

### **Intitulé de la ou des formations concernées**

Périmètre du Conseil de perfectionnement : (à choisir)

- ⇒ la mention (indiquer les parcours concernés)
- ⇒ le parcours
- ⇒ autre regroupement de formations

### **Composition du conseil de perfectionnement**

Le Conseil de perfectionnement est constitué d'enseignants-chercheurs, d'enseignants, de personnels ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé et des bibliothèques, et de représentants du monde socioprofessionnel.

Des représentants des étudiant-es sont invité-es à participer à tout ou partie des travaux du Conseil de perfectionnement.

Le Conseil de perfectionnement propose en son sein un Président parmi les représentants des enseignants-chercheurs, des enseignants et des professionnels extérieurs.

*Autres dispositions à préciser par la composante : La durée du mandat des membres du conseil de perfectionnement (proposition : 2 ans renouvelables)*

### **Mise en place du Conseil de perfectionnement : année universitaire 2018-2019**

Les membres extérieurs peuvent être :

- en Licence, des représentants du secondaire (enseignants de lycée) et des représentants de formations possibles en poursuite d'études (masters, écoles d'ingénieurs, ...), des enseignants du domaine disciplinaire d'autres universités (regard sur les contenus des programmes) ; des représentants du monde socio-économique ;
- en Licence professionnelle : des représentants d'entreprises ; ces représentants peuvent être des anciens étudiants en activité ;
- en Master, des représentants d'entreprises, de laboratoire de recherche, ... ; ces représentants peuvent être des anciens étudiants en activité.

Renseigner le tableau :

|  |                            |
|--|----------------------------|
| Représentants des personnels interne à l'UGA   |                            |
| NB : les noms sont donnés à titre indicatif. Possibilité de se faire remplacer par un adjoint. |                            |
| Nom prénom   | Qualité / fonction exercée |

|   |                                   |
|---|-----------------------------------|
|   |                                   |
| <b>Représentants du monde socio-professionnel</b> |                                   |
| <i>Nom prénom</i>                                 | <i>Qualité / fonction exercée</i> |
|   |                                   |
| <b>Représentants des étudiant-e-s</b>             |                                   |
| <i>Nom prénom</i>                                 | <i>Qualité / fonction exercée</i> |
|   |                                   |

## Organisation du conseil de perfectionnement

Le Conseil de perfectionnement se réunit au moins une fois par an à la demande de son Président qui arrête l'ordre du jour en accord avec le ou les responsables des formations concernées. La convocation, accompagnée de l'ordre du jour et des documents de séance, est adressée aux membres du Conseil de perfectionnement un mois avant la tenue de la réunion. Chaque membre du Conseil de perfectionnement peut demander l'inscription à l'ordre du jour d'un point particulier qu'il souhaite voir traiter.

Un compte rendu de chacune des réunions du Conseil de perfectionnement est adressé à tous ses membres.

*Autres dispositions à préciser par la composante : (liste non exhaustive)*

Les séances du conseil de perfectionnement sont-elles publiques ?

Le/la Président/e de séance peut-il inviter une personne extérieure au Conseil en raison de sa compétence dans un domaine donné ?

Quelle proportion des membres doit être présente pour que le Conseil siège ?

Modalités de prise de décision ? (vote/quorum...)

Le Conseil de composante arrête la composition et les modalités de désignation des membres du Conseil de perfectionnement.

## Composition validée par le Conseil d'UFR

**Date**

Annexe : modèle d'ordre du jour et de compte-rendu du conseil de perfectionnement

### Réunion du Conseil de perfectionnement

**(Date)**

**Formation : Licence / Master**

**Mention : .....**

**Parcours : .....**

### Ordre du jour :

#### **1 - Analyse des aspects pédagogiques de la formation autour des thèmes suivants :**

- Le suivi des actions des Conseils de perfectionnement des années précédentes
- Les objectifs de la formation en veillant à ce que la répartition des crédits ECTS au sein de chaque parcours type de formation soit en accord avec ces objectifs ;
- L'analyse des données relatives au recrutement des étudiants, à leur réussite, aux résultats des enquêtes d'évaluation des formations et des enseignements par les usagers (dans le

- respect des règles de confidentialité de l'établissement e de la composante) et aux résultats des enquêtes sur le devenir des usagers (poursuites d'études et insertion professionnelle ;
- L'analyse des actions en cours (transformation pédagogique, Oui si, etc.) ;
  - Les préconisations en terme d'évolution de l'organisation pédagogique.

**Supports et données d'analyse :**

- Maquette de la formation (répartition ECTS)
- Tableau de bord de la formation BIBOARD :
  - Suivi du recrutement (nombre de candidats/origine des candidatures (formation...)),
  - Résultats des évaluations de la formation
  - Taux de réussite à la formation
  - Suivi de parcours et de l'insertion professionnelle

**2 - Analyse des aspects stratégiques de la formation autour des thèmes suivants :**

- Le suivi des actions des Conseils de perfectionnement des années précédentes
- L'évolution du contexte réglementaire, ancrage territorial, etc.
- L'évolution des formations en amont et en aval (lien L M par exemple)
- L'évolution de la profession (écoute des représentants du monde socio-professionnel pour identifier les attentes en termes de compétences)
- La prise en compte des axes stratégiques de l'établissement

**Supports et données d'analyse :**

- Compte-rendu du conseil de perfectionnement précédent (aspects pédagogiques et stratégiques)
- Rapport d'autoévaluation de la formation
- Rapport d'évaluation externe (HCERES)

\*\*\*\*\*

**Relevé de conclusions**

**Etaient présents :**

**Etaient excusés :**

| Points traités  | Constat / analyse des causes / analyse des risques | Plan d'action<br>Préconisations         |
|---|--|---|
| <b>Sur les aspects pédagogiques</b>   |  |   |
| Objectif de la formation et programme pédagogique<br><i>Les objectifs visés par la formation (connaissances, compétences à acquérir) sont-ils atteints?</i> |  | Quoi ?<br>Comment ?<br>Qui ?<br>Quand ? |
| Analyse des données relatives au recrutement des étudiants, à leur réussite, aux résultats des enquêtes d'évaluation des formations                         |  | Quoi ?<br>Comment ?<br>Qui ?<br>Quand ? |



|  |  |   |
|--|--|---|
| et des enseignements par les usagers (dans le respect des règles de confidentialité de l'établissement e de la composante) et aux résultats des enquêtes sur le devenir des usagers (poursuites d'études et insertion professionnelle ; Suivi du recrutement / des effectifs étudiants |  |   |
| Analyse des actions en cours (transformation pédagogique, Oui si, etc.)  |  | Quoi ?<br>Comment ?<br>Qui ?<br>Quand ? |
| <b>Sur les aspects stratégiques</b>  |  |   |
| Evolution du contexte réglementaire, ancrage territorial,...   |  | Quoi ?<br>Comment ?<br>Qui ?<br>Quand ? |
| Evolution des formations en amont et en aval   |  | Quoi ?<br>Comment ?<br>Qui ?<br>Quand ? |
| Evolution de la profession   |  | Quoi ?<br>Comment ?<br>Qui ?<br>Quand ? |
| Prise en compte des axes stratégiques de l'établissement   |  | Quoi ?<br>Comment ?<br>Qui ?<br>Quand ? |
| Orientations stratégiques du projet de formation   |  | Quoi ?<br>Comment ?<br>Qui ?<br>Quand ? |

Synthèse issue des éléments précédents :